

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU 30 Janvier 2020**

Le conseil communautaire convoqué le 21 Janvier 2020 s'est réuni le 30 Janvier à 18h20 à la Mairie de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Alain GALLU.

**Etaient présents :**

Mesdames : Marcelle BERGET, Monique BONNAL, Michèle BOUCHET, Christine FOROT, Brigitte LAURENT, Anne MARQUIS, Agnès MILHAUD, Sophie SOUBEYRAS, Nicole TREFOULET, Marie-Claude VALETTE.

Messieurs : Mounir AARAB, Christian ANDRUEJOL, Yves ARMAND, Jean-Marc CARIAS, Christian COUDERT, Alain FALLOT, Henri FONDA, Alain GALLU, Maryannick GARIN, Jean-Louis GAUDIBERT, Gérard HORTAIL, Jean-Luc LENOIR, Jean-Pierre PLANEL.

**Etaient représentés :**

Monsieur Didier BESNIER, donne procuration à Monsieur Yves ARMAND  
Monsieur Eric BESSON, donne procuration à Monsieur Mounir AARAB  
Madame Véronique CANESTRARI, donne procuration à Madame Christine FOROT  
Madame Véronique CROS, donne procuration à Monsieur Alain GALLU  
Monsieur Thierry PEYPOUDAT, donne procuration à Madame Sophie SOUBEYRAS  
Madame Sonia PRUVOST, donne procuration à Madame Brigitte LAURENT

**Etaient absents :**

Mesdames : Fadma ABBASSI, Jacqueline BESSIERE, Rita BETRANCOURT, Mathilde DOMINÉ, Béatrice MARTIN, Catherine MIGLIORI, Sylvie MORIN.

Messieurs : Michel APROYAN, Jean-Michel AVIAS, Michel BOUDON, Jean-Michel CATELINOIS, Guy FAYOLLE, Pierre GHIBAN, Claude LOVERINI, Claude PORQUET, Michel RIEU.

**2020-01 Nomination du secrétaire de séance**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECLARE** Jean-Pierre PLANEL, Secrétaire de séance.

**2020-02 INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** de la nomination de Mme Brigitte LAURENT.

**2020-03 MODIFICATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENT A LA CCDSP**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **CONSTATE** que le poste de 2<sup>ème</sup> vice-président(e) est désormais vacant,
- **SUPPRIME** le poste de vice-président ainsi vacant,
- **ACTE** qu'automatiquement le 3<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Jean-Louis GAUDIBERT devient le 2<sup>ème</sup> vice-président
- **DECIDE** que le bureau de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence soit composé du Président et de 2 vice-présidents.

**2020-04 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE LA COMMUNE DU TEIL A L'OCCASION DU SEISME PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LA DROME**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à verser une subvention exceptionnelle de 10 000 € à la Commune du Teil par l'intermédiaire de l'Association des Maires de la Drôme qui se chargera du reversement de la subvention à l'Association des Maires d'Ardèche
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

**2020-05 REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ADOPTE** le Règlement Intérieur du Personnel Communautaire dont le projet est joint à la présente délibération.
- **DECIDE** de communiquer ce règlement à tout agent employé à la Communauté de Communes.
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**2020-06 COMPTE EPARGNE TEMPS**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DIT** que les modalités définies ci-dessus prendront effet pour les bénéficiaires à compter de l'année 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

**2020-07 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PAR LE CDG26 D'UN AGENT CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** le Président à faire appel au Centre de Gestion de la Drôme pour assurer la mission d'inspection.
- **AUTORISE** le Président à signer et exécuter la convention y afférente.

**2020-08 AVENANT DE PROLONGATION A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT CONTROLEUR DE GESTION DE LA COMMUNE DE SAINT PAUL TROIS CHATEAUX**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'avenant de prolongation à la convention de mise à disposition ci-jointe annexée d'un agent de la Mairie de Saint Paul Trois Châteaux, portant la fin de la mission au 30 Septembre 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant de prolongation à la convention ainsi que toutes les pièces subséquentes.

**2020-09 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE PIERRELATTE**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Pierrelatte au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Pierrelatte au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-10 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE BOUCHET**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Bouchet au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Bouchet au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-11 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE DONZERE**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Donzère au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Donzère au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-12 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE LA GARDE ADHEMAR**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de La Garde Adhémar au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de La Garde Adhémar au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-13 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE SUZE LA ROUSSE**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Suze la Rousse au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Suze la Rousse au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-14 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE LA BAUME DE TRANSIT**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de La Baume de Transit au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de La Baume de Transit au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-15 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE CLANSAYES**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Clansayes au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Clansayes au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-16 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE ROCHEGUDE**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Rochegude au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Rochegude au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-17 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE SOLERIEUX**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Solérieux au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Solérieux au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-18 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE SAINT RESTITUT**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Saint Restitut au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Saint Restitut au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-19 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE TULETTE**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Tulette au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Tulette au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-20 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE MALATAVERNE**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Malataverne au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Malataverne au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-21 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS – COMMUNE DE SAINT PAUL TROIS CHATEAUX**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Saint Paul Trois Châteaux au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.
- **AUTORISE** l'intégration des biens meubles et immeubles rattachés à l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers à l'actif du Budget Annexe Déchets Ménagers de la CCDSP
- **AUTORISE** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens de la Commune de Saint Paul Trois Châteaux au titre du transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

**2020-22 DISSOLUTION BUDGET ZAE DU MOULIN PIERRELATTE***Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **SUPPRIME** le budget annexe ZAE du Moulin Pierrelatte
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

**2020-23 BUDGET GENERAL – AUTORISATION DU PRESIDENT A ENGAGER LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF GENERAL 2020***Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement aux articles suivants du Budget Principal 2020 de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence, dans la limite des montants suivants :

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	8 525,00€
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	178 516,00€
Chapitre 23	Immobilisations en cours	158 250,00 €
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT AUTORISEES</b>		<b>345 291,00 €</b>

**2020-24 BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS – AUTORISATION DU PRESIDENT A ENGAGER LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS 2020***Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement aux articles suivants du Budget Annexe Déchets Ménagers 2020 de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence, dans la limite des montants suivants :

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	2 500,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	111 285,75€
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT AUTORISEES</b>		<b>113 785,75 €</b>

**2020-25 BUDGET ANNEXE GEMAPI– AUTORISATION DU PRESIDENT A ENGAGER LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET ANNEXE GEMAPI 2020***Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement aux articles suivants du Budget Annexe GEMAPI 2020 de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence, dans la limite des montants suivants :

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	3 525,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	9 139,25 €
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT AUTORISEES</b>		<b>12 664,25 €</b>

**2020-26 ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET D'AIRE COLLECTIVE DE LAVAGE DES PULVERISATEURS AGRICOLES**

*Rapporteur : Yves ARMAND*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ACTE** le principe d'intervention de la CCDSP sur le déploiement des aires dans un rôle de facilitateur du projet
- **AUTORISE** le principe de portage financier du projet par la CCDSP durant la période nécessaire au remboursement par les utilisateurs de la partie non subventionnée du projet
- **AUTORISE** la CCDSP à solliciter les subventions européennes nécessaires à la réalisation du projet.
- **AUTORISE** la CCDSP à étudier l'opportunité d'un maillage d'aires sur un périmètre couvrant les communes du sud du territoire de la Communauté de Communes.

**2020-27 CONVENTION DE PARTENARIAT – ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention
- **AUTORISE** l'adhésion de la CCDSP au SDED et le versement de la cotisation annuelle à hauteur de 0,10 €/habitant.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et tout document relatif à ce dossier

**2020-28 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE AVEC LE DEPARTEMENT**

*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention pour une durée de 12 mois à compter du jour de la signature de convention ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**2020-29 MODIFICATION N°3 DU DOSSIER DE REALISATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) « PARC D'ACTIVITES DROME SUD PROVENCE » (ANCIENNEMENT DENOMMEE ZAC « DES PATIS »)**

*Rapporteur : Mounir AARAB*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le dossier de réalisation N°3 de la ZAC Parc d'Activités Drôme Sud Provence, établi conformément à l'article R. 311-7 du Code de l'Urbanisme, annexé à la présente délibération,
- **APPROUVE** le programme des équipements publics de la ZAC, incluse au dossier de réalisation, conformément à l'article R. 311-8 du Code de l'Urbanisme,
- **APPROUVE** les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps, conformément à l'article R. 311-7 du Code de l'Urbanisme,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document afférent au dossier,
- **INDIQUE** que la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la CCDSP et publiée au recueil des actes administratifs, conformément à l'article R. 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **CHARGE** Monsieur le Président de la bonne exécution de la présente délibération.

**2020-30 CONVENTION POUR PARTICIPATION A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES RESIDENTS DU CHEMIN DES ROCHES A DONZERE – INSTALLATION DE CSE**

*Rapporteur : Jean-Luc LENOIR*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** le Président à signer la convention tripartite à intervenir ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

**2020-31 CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'IMPLANTATION DE CONTENEURS DE COLLECTE TLC (TEXTILES, LINGES DE MAISON, CHAUSSURES) AVEC L'ORGANISME ECO TEXTILE**

*Rapporteur : Jean-Luc LENOIR*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la convention jointe en annexe avec l'organisme ECO TEXTILE,
- **AUTORISE** le Président à signer cette convention avec ECO TEXTILE ainsi que toutes pièces utiles à l'application de cette décision.

**2020-32 GROUPEMENT DE COMMANDES TRAVAUX GENIE CIVIL POUR L'INSTALLATION DE COLONNES ENTERREES ET SEMI ENTERREES SERVANT A LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS.**

*Rapporteur : Maryannick GARIN*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ACCEPTTE** les termes de la convention de groupement de commandes telle qu'annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** l'adhésion des communes sus mentionnées au groupement de commandes ayant pour objet les travaux de génie civil pour l'installation de colonnes enterrées et semi-enterrées,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de groupement de commandes ainsi que l'ensemble des pièces subséquentes.

**2020-33 DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU POUR ANIMATION TERRITORIALE DU RHONE DE DONZERE A MONDRAGON**

*Rapporteur : Jean-Louis GAUDIBERT*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel 2020 pour la mission d'Animation Territoriale sur le Rhône.
- **AUTORISE** le Président à solliciter les aides auprès des financeurs sus mentionnés et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**2020-34 DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENT POUR SUIVI ET TRAVAUX PROGRAMME D'ENTRETIEN DE LA VEGETATION SUR LES AFFLUENTS ROUBINE ECHARAVELLES LAUZON**

*Rapporteur : Jean-Louis GAUDIBERT*

Le plan de financement 2020 de la mise en œuvre du plan pluriannuel d'entretien du Lauzon, de la Roubine et des Echaravelles se décline donc comme suit :

		Travaux végétation 2019	
		Chantier d'insertion	Entreprise privée (HT)
<b>Coût total par type d'opérations</b>			
Subvention CD26	Travaux végétation	50 000 €	10 000 €
	Forfait gestion	10 000 €	
<b>Montant travaux + forfait gestion</b>		<b>70 000 €</b>	
<b>Montant de la subvention (25 %)</b>		<b>17 500 €</b>	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel 2020 pour la mise en œuvre du plan pluriannuel d'entretien sur les cours d'eau du Lauzon, de la Roubine et des Echaravelles
- **AUTORISE** le Président à solliciter les aides auprès du Conseil Départemental de la Drôme et à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire

**2020-35 DEMANDE DE SUBVENTION POUR ETUDES SUR LA PREFIGURATION DES SYSTEMES D'ENDIGUEMENT SUR LES AFFLUENTS DE RIVE GAUCHE (RIAILLE, BERRE, ROUBINE, ECHARAVELLES ET LAUZON)**

*Rapporteur : Jean-Louis GAUDIBERT*

Plan de financement prévisionnel :

Etude – Définition des systèmes d'endiguement	Taux de financement	Montant de l'étude par financeur
Département de la Drôme	25 %	6 250 €
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	50 %	12 500 €
Autofinancement (HT)	25 %	6 250 €
<b>Total</b>	100 %	<b>25 000 € HT</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **SOLLICITE** de la part du Conseil Départemental de la Drôme et de l'Agence de l'eau RMC l'attribution des subventions concernant la mission « Etude préalable à la définition des systèmes d'endiguement » aux taux tels que définit dans le plan de financement;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire ;

- **INSCRIT** les recettes correspondantes aux budgets prévisionnels concernés ;
- **MANDATE** le Président aux fins d'accomplir toutes démarches et prendre toutes mesures aux fins d'exécution de la présente décision.

*Compte rendu affiché le 31 Janvier 2020*